

Conditions supplémentaires relatives aux Ressources Adobe Substance 3D

Date d'entrée en vigueur : 22 mars 2022. Remplace toutes les versions antérieures.

Les présentes Conditions supplémentaires relatives aux Ressources Substance 3D (les « **Conditions supplémentaires** ») régissent votre utilisation des Ressources Substance 3D et sont intégrées aux Conditions générales d'utilisation d'Adobe (les « **Conditions générales** ») publiées à l'adresse http://www.adobe.com/go/terms_fr (les présentes Conditions supplémentaires et les Conditions générales sont collectivement dénommées les « **Conditions** »). Les termes commençant par une majuscule et non définis ont la signification donnée dans les définitions des Conditions générales. Les références aux « **Services** » dans les présentes Conditions supplémentaires renvoient aux Ressources Substance 3D.

1. Définitions.

- 1.1. « **Œuvre plus vaste** » désigne une nouvelle œuvre d'auteur qui incorpore une Ressource Substance 3D non modifiée.
- 1.2. « **Œuvre modifiée** » désigne une nouvelle œuvre d'auteur créée, au moins en partie, en modifiant une Ressource Substance 3D.
- 1.3. « **Ressource(s) Substance 3D** » désigne les ressources Substance 3D (y compris, les matières, les modèles, les éclairages, les atlas et les décalcomanies) qui sont disponibles sur la page Web Ressources Substance 3D (ou Ressources 3D), Substance Launcher, l'application de bureau Creative Cloud ou toute autre propriété appartenant à Adobe où ces ressources sont clairement identifiées en tant que Ressources Substances 3D ou Ressources 3D.
- 1.4. « **Utilisateur** » désigne une personne qui peut utiliser des Ressources Substance 3D ou y accéder.
- 1.5. « **VIP** » désigne le programme Adobe VIP (Value Incentive Plan).

2. Licence.

2.1 **Étendue de la licence.** Les licences pour les Ressources Substance 3D sont concédées par utilisateur, à l'exception des licences Unlimited, qui sont concédées par site. Le nombre de crédits mensuels pour les Ressources Substance 3D (« **Crédits** ») pour lesquelles nous vous accordons une licence (« **Nombre autorisé** ») est mentionné avec la description de la formule lorsque vous achetez une formule Adobe Substance 3D. Pour afficher vos Crédits restants actuels, vous devez vous connecter au site Web Ressources Substance 3D.

Si vous passez de la formule Collection Adobe Substance 3D à la formule Texturation Adobe Substance 3D, vos crédits inutilisés seront limités au téléchargement de Ressources Substance 3D classées comme documents.

2.2 **Concession de licence.** Sous réserve de votre respect des Conditions et du Nombre autorisé, nous vous accordons une licence permanente mondiale, non exclusive, limitée, révocable, non transférable, non sous-licenciable (sauf dans les cas expressément autorisés par les présentes Conditions supplémentaires) pour :

- (A) utiliser, copier et modifier les Ressources Substance 3D ;
- (B) créer des œuvres dérivées d'après les Ressources Substance 3D, uniquement sous la forme d'une Œuvre modifiée ou d'une Œuvre plus vaste ;
- (C) copier, afficher publiquement, représenter publiquement et distribuer les Ressources Substance 3D, uniquement après modification dans une Œuvre modifiée ou après incorporation dans une Œuvre plus vaste ; et
- (D) sous-licencier vos droits sur les Œuvres modifiées ou les Œuvres plus vastes via plusieurs niveaux de distribution.

3. Restrictions.

3.1. Les restrictions de licence suivantes s'appliquent à votre utilisation des Ressources Substance 3D. Vous n'êtes pas autorisé à :

- (A) afficher, représenter, distribuer ou sous-licencier publiquement une Ressource Substance 3D si elle n'a pas été
(1) modifiée via une Œuvre modifiée ; ou (2) incorporée à une Œuvre plus vaste ;
- (B) utiliser les Ressources Substance 3D d'une manière qui permet à un tiers d'utiliser, de télécharger, d'extraire ou d'accéder aux Ressources Substance 3D de manière autonome ;

(C) agir de quelque manière que ce soit sur la Ressource Substance 3D si votre action enfreint les droits de la propriété intellectuelle ou d'autres droits dont dispose une quelconque personne morale ou physique, tels que les droits moraux du créateur de la Ressource Substance 3D, les droits des personnes apparaissant dans la Ressource Substance 3D, ou les droits de toute personne ou entité dont la propriété figure dans ladite ressource ;

(D) intégrer une Ressource Substance 3D dans une quelconque marque déposée ou marque de service ou dans un quelconque logo ;

(E) utiliser la Ressource Substance 3D dans un contexte pornographique, diffamatoire ou illégal ;

(F) participer à une activité qui interfère avec ou perturbe Substance 3D, y compris ses serveurs et réseaux connectés, ou les Ressources Substance 3D.

Pour éviter tout doute, vous ne pouvez pas afficher, représenter, distribuer ou sous-licencier publiquement une copie autonome et non modifiée d'une Ressource Substance 3D.

3.2. Vous pouvez distribuer les Ressources Substance 3D uniquement telles qu'elles ont été incorporées dans une Œuvre modifiée ou une Œuvre plus vaste si (A) l'Œuvre modifiée ou l'Œuvre plus vaste, sans les Ressources Substance 3D intégrées, peut être qualifiée d'œuvre originale protégée par les droits d'auteur ; et (B) la valeur principale de l'Œuvre modifiée ou de l'Œuvre plus vaste ne réside pas dans les Ressources Substance 3D elles-mêmes.

3.3. **Restriction sur l'IA/le ML.** Vous n'êtes pas autorisé, directement ou en donnant l'ordre ou l'autorisation à un tiers, à utiliser les Services ou le Logiciel (ou tout contenu, toute donnée, Ressource Substance 3D, sortie ou autre information reçus ou dérivés des Services ou du Logiciel) pour, directement ou indirectement, créer, entraîner, tester, ou améliorer d'une autre manière tout algorithme de machine learning ou système d'intelligence artificielle, y compris des architectures, des modèles ou des pondérations.

4. **Effet de la résiliation.** Lorsque votre abonnement et la période de renouvellement prennent fin, vous perdez tous droits sur les Crédits non utilisés. Conformément à la licence qui vous est concédée à l'article 2 (Licence) ci-dessus, vous pouvez continuer à utiliser toutes les Ressources Substance 3D qui ont été téléchargées et payées avant la résiliation de votre abonnement, et lesdites Ressources Substance 3D utilisées restent soumises aux Conditions. Nous ne sommes pas tenus de maintenir la disponibilité de vos Ressources Substance 3D téléchargées après la résiliation de votre abonnement. Pour éviter tout doute, vous ne devez pas sous-licencier ou distribuer des Œuvres modifiées ou des Œuvres plus vastes qui ont été créées ou utilisées en violation de l'article 3 (Restrictions).

5. **Propriété.** Adobe et ses concédants de licence conservent tous les droits, titres et droits de propriété sur les Ressources Substance 3D.

6. **VIP.**

6.1. **Programme VIP uniquement.** La présente clause n° 6.1 s'applique à vous uniquement si vous disposez d'une licence pour la formule Collection Adobe Substance 3D via VIP. Les Crédits sont des consommables tel que le décrit le Guide du programme VIP. Les Crédits inutilisés s'accumulent mensuellement et se prolongent jusqu'à 12 mois consécutifs à compter de leur émission, mais uniquement si vous avez renouvelé votre formule d'abonnement Collection Adobe Substance 3D sans la laisser expirer. Si vous achetez plusieurs licences nominatives, le nombre de Crédits sera partagé entre tous vos Utilisateurs professionnels tout au long de votre période d'abonnement. Par exemple, si vous avez acheté deux licences nominatives pour un an avec 100 Crédits émis par mois, si aucun Crédit n'est utilisé au cours du premier mois de votre abonnement, vos Utilisateurs professionnels auront accès à un pool partagé de 400 Crédits le deuxième mois de votre période d'abonnement (100 Crédits x 2 Utilisateurs professionnels x 2 mois). Les Crédits inutilisés expirent automatiquement sur une base glissante 12 mois après la date à laquelle ils ont été émis pour la première fois.

6.2. **Ressources illimitées (EDU uniquement).** La présente clause n° 6.2 s'applique à vous uniquement si vous disposez d'une licence pour la formule Substance 3D - Ressources illimitées EDU (l'« Offre ») via VIP. Uniquement en ce qui concerne les Ressources Substance 3D concédées sous licence dans le cadre de la présente Offre, la licence des Ressources Substance 3D contenue dans le texte principal de la clause 2.2 (à l'exception des sections (A) à (D), qui restent inchangées) est remplacée par la suivante : « **Concession de licence.** Sous réserve de respecter les Conditions et le Nombre autorisé, et uniquement dans le cadre des activités des Utilisateurs EDU, et à aucune autre fin, nous vous accordons une licence mondiale, non exclusive, limitée, révocable, non transférable, non sous-

licenciable (sauf dans la mesure permise par les présentes Conditions supplémentaires) et perpétuelle (uniquement pour les utilisations spécifiques des Ressources Substance 3D que vous avez faites avant la fin de votre abonnement et de toute période de renouvellement, y compris la Période de grâce) pour :... ». Les activités approuvées des Utilisateurs EDU comprennent, par exemple, les activités liées aux cours des Étudiants et aux programmes de recherche pour les professeurs à l'École. La licence susmentionnée s'applique uniquement aux Utilisateurs EDU qui correspondent à la définition de l'Utilisateur EDU. Vous vous assurez que l'accès à l'Offre sera révoqué à la fin de la Période de grâce pour toute personne qui ne répond plus à la définition de l'Utilisateur EDU. Uniquement en ce qui concerne les Ressources Substance 3D qui sont concédées sous licence dans le cadre de cette Offre, la clause 4 est annulée et remplacée par ce qui suit : « À la fin de votre abonnement et de toute période de renouvellement, vous bénéficierez d'une période de grâce de 30 jours (« **Période de grâce** ») pour utiliser toute Ressource Substance 3D téléchargée et payée avant ladite expiration ou résiliation, et toute Ressource Substance 3D ainsi utilisée reste soumise aux Conditions. Les Ressources Substance 3D téléchargées et payées avant l'expiration ou la résiliation, mais non utilisées avant la fin de la Période de grâce, ne sont pas considérées comme étant sous licence. Vous ne pouvez pas télécharger de Ressources Substance 3D pendant la Période de grâce. Vous ne pouvez pas utiliser, à toute autre fin que celles autorisées pendant la Période de grâce, une Ressource Substance 3D pour la première fois, ou dans un nouveau contexte (comme dans des Œuvres plus vastes ou des Œuvres modifiées), après l'expiration ou la résiliation de votre abonnement et de toute période de renouvellement. Immédiatement après la fin de la Période de grâce, vous devez supprimer toutes les Ressources Substance 3D inutilisées. Nous ne sommes pas tenus de maintenir la disponibilité de vos Ressources Substance 3D après l'expiration ou la résiliation de votre abonnement et de toute période d'abonnement. Vous ne devez pas sous-licencier ou distribuer des Œuvres modifiées ou des Œuvres plus vastes qui ont été créées ou utilisées en violation de la clause 3. » Dans les présentes conditions, (1) « **Élève** » et « **École** » ont la signification qui leur est donnée dans les Conditions supplémentaires pour l'enseignement primaire et secondaire (classes du CP à la terminale) ainsi que l'enseignement supérieur ; et (2) « **Utilisateur EDU** » a la même signification que celle donnée au terme « Utilisateur » dans les Conditions supplémentaires pour l'enseignement primaire et secondaire (classes du CP à la terminale) ainsi que l'enseignement supérieur.